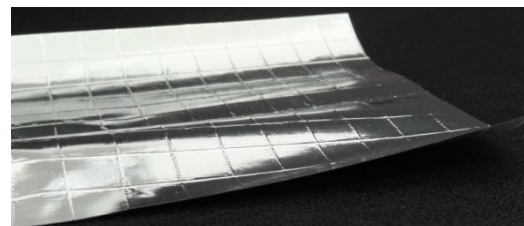




## Pare vapeur / air réflecteur armé



### DECLARATION DE PERFORMANCES

N° DoP TechVAP+/02

Conformément à l'annexe III du règlement UE  
n° 305/2011 pour le produit TechVAP

1. Code d'identification unique du type de produit	EN 13984		
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, § 4	Impression sur la notice d'accompagnement		
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant	Pare vapeur mis en œuvre sous l'isolation thermique des toitures et murs		
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, § 5	VALTECH INDUSTRIE Za Rourabeau 13115 St Paul Lez Durance - F		
5. Le cas échéant, nom et adresse du contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2	Non applicable		
6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V	Système 4		
7. Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée	En cours		
8. Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une évaluation technique européenne	Non applicable		
9. Performances déclarées			
	<b>Caractéristiques essentielles</b>	<b>Performances</b>	<b>Spécifications techniques harmonisées</b>
	Réaction au feu	F	EN 13501-1
	Transmission de la vapeur d'eau, Sd	130 m +/-20%	EN ISO 12572
	en traction - sens longitudinal - sens transversal	400 N/50mm 400 N/50mm	EN 12311-1
	à la déchirure au clou - sens longitudinal - sens transversal	405 N 430 N	
	allongement - sens longitudinal - sens transversal	15 % 18 %	
	Masse surfacique	150 g/m <sup>2</sup>	DIN EN 1849-2
	Substance dangereuse	Non déclaré	-
	Comportement au vieillissement artificiel	Non déclaré	EN 1296

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé au nom du fabricant par :

Eric Valois  
Président



St Paul Lez Durance, le 11/05/2016

